



LA LUTTE POUR LES 14 €. C'EST **MAINTENANT!**



Les négociations pour l'accord inter-professionnel 2021 - 2022 démarrent. Patrons et syndicats vont notamment discuter de l'augmentation du pouvoir d'achat. Pour la FGTB, une augmentation substantielle du salaire minimum qui nous rapprochera le plus possible de notre objectif de 14 €/heure, 2.300 €/mois, reste la priorité!

ENSEMBLE, EXIGEONS LE SAUVETAGE DES TRAVAILLEURS PAYÉS AU SALAIRE MINIMUM QUI RISQUENT, À CHAQUE INSTANT, DE TOMBER DANS LA PRÉCARITÉ.

La crise sanitaire ne doit pas servir de prétexte pour refuser toute progression : si les actionnaires peuvent recevoir leurs dividendes, que dire des travailleurs qui se sont rendus et se rendent encore au boulot, la boule au ventre, pour un salaire de misère ?

